

Acte Certifié exécutoire

Envoi : 16/04/2012

Réception par le Prefet : 16/04/2012

Publication : 20/04/2012



Conseil Général Haut-Rhin

Extrait des délibérations de la Commission Permanente

Pour le Président du Conseil Général
et par délégation
Ludovic LIONS
Chef du Service Administratif de
l'Assemblée

N° CP-2012-4-5-1

Séance du vendredi 13 avril 2012

CONSTRUCTIONS ET GROSSES REPARATIONS AUX BATIMENTS COMMUNAUX ET EDIFICES CULTUELS PREMIERE PROGRAMMATION POUR 2012

La Commission Permanente du Conseil Général,

- VU l'article L 3211-2 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif aux compétences de la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-1-1-4 du 31 mars 2011 relative aux délégations de compétences du Conseil Général à la Commission Permanente,
- VU la délibération n°CG-2011-5-5-1 du Conseil Général du 7 décembre 2011 relative au budget 2012 de la Délégation à l'Action Territorialisée et accordant une délégation à la Commission Permanente pour programmer, au titre de l'exercice 2012, les dossiers éligibles dans les programmes susvisés,
- VU le rapport du Président du Conseil Général

APRES EN AVOIR DELIBERE

- Approuve au titre de l'exercice 2012, la 1^{ère} programmation en matière de constructions et grosses réparations aux bâtiments communaux et aux édifices cultuels, selon la répartition figurant sur les annexes joints au rapport et ce, pour un montant de :
- 698 486 € pour les bâtiments communaux ;
- 274 563 € pour les édifices cultuels ;
- 5 000 € pour les presbytères.

- Précise que les dépenses correspondantes seront à prélever sur le programme F 234 – Chapitre 204 – Fonction 312 – Nature 204142 (pour les opérations communales) et Nature 204182 (pour les établissements publics).

LE PRESIDENT

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized initial 'C' followed by a vertical line and a horizontal stroke, with a small flourish at the end.

Charles BUTTNER

Adopté
voix contre
abstentions

BCC04048	SAINT-LOUIS Construction de locaux techniques Montant du projet : 380 000,00 € Cofinancement : CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 20 000,00 €	156 000,00	20%	31 200,00
BCC03838	SPECHBACH-LE-HAUT Extension et restructuration de la mairie	239 573,00	27%	64 685,00
Total				698 486,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012

**Lieux de cultes
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
ECU03748	CONSISTOIRE ISRAELITE DU HAUT RHIN COLMAR Réfection extérieure de la Synagogue de MULHOUSE Montant du projet : 734 737,00 € Cofinancement : MULHOUSE : 108 760,00 € CONSEIL REGIONAL D'ALSACE : 100 000,00 €	430 000,00	20%	86 000,00
ECU03761	CONSISTOIRE ISRAELITE DU HAUT RHIN COLMAR Réfection de la charpente de la Synagogue de MULHOUSE	101 498,00	20%	20 300,00
ECU03755	HELFRANTZKIRCH Réfection extérieure de l'église St-Barthélemy	323 298,00	30%	96 989,00
ECU03751	PFAFFENHEIM Remplacement de la couverture de l'église St-Martin	130 797,00	21%	27 467,00
ECU03705	SAINT-LOUIS Réfection du clocher de l'église St-Charles	124 000,00	20%	24 800,00
ECU03712	WILDENSTEIN Réfection de la toiture de l'église	48 737,00	39%	19 007,00
			Total	274 563,00

DOSSIERS EXAMINES PAR LA COMMISSION PERMANENTE
DU 13 AVRIL 2012**Presbytères
PROGRAMME 2012**

N° Opération	Maître d'ouvrage Libellé de l'opération	Montant Subventionnable	Taux	Montant de la subvention
PRE03192	MOOSCH Aménagement de locaux paroissiaux au presbytère	35 714,00	14%	5 000,00
			Total	5 000,00